

Ychoux



Bulletin municipal 2019



www.mairie-ychoux.com

Vie communale

P4 ♦ SITUATION FINANCIÈRE

- ♦ SITUATION DÉMOGRAPHIQUE
- ♦ ÉTAT DE LA DETTE

P5-6 TRAVAUX RÉALISÉS

- ♦ La fibre optique ♦ Station d'épuration ♦ Voirie
- ♦ Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
- ♦ Rénovation de l'éclairage public ♦ Les bâtiments
- ♦ Forêt bénéficiant du régime forestier

P7 ♦ Succession médecins

- ♦ Aide au financement du permis de conduire
- ♦ La Poste

P8 PROJETS 2020

- ♦ Terra Aventura

P9 ACTION SOCIALE

- ♦ Repas des personnes âgées
- ♦ Centre Communal d'Action Sociale
- ♦ Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs (CIAS)

P10-12 SERVICE ENFANCE

P13-15 CULTURE - VIE SCOLAIRE

- ♦ La médiathèque : les diverses animations de l'année 2019 ♦ Manifestations ♦ École élémentaire
- ♦ École maternelle

P16-17 DIVERS

- ♦ Quelques rappels
- ♦ SIVOM
- ♦ Renseignements administratifs

Vie associative

P18

- ♦ DAO - YING – LONG
- ♦ Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie

P19

- ♦ Sports Canins des Grands Lacs
- ♦ La Boule des Pins

P20

- ♦ Comité des Fêtes
- ♦ Ychoux Football Club

P21

- ♦ Tennis Club Ychoux
- ♦ Les Loustics

P22

- ♦ Ychoux Olympique Rugby
- ♦ Expression Flamenco

P23

- ♦ Association Française des Sclérosés en Plaques
- ♦ Association du Pays de Born pour le Don de Sang Bénévole - Nord des Landes
- ♦ Association de défense des droits des Accidentés et des Handicapés

P24

- ♦ Cyclo Club Ychoussois

P25

- ♦ Ball-Trap Club Ychoussois

P26-27

- ♦ Ychoux Handball Club

P27

- ♦ Ychoux Expression Corporelle

P28

- ♦ Cercle du Yoga du Born
- ♦ Akwabois
- ♦ Association Communale de Pêche

P29

- ♦ Associations contacts

P31 NUMÉROS UTILES



Bulletin Municipal Mairie d'Ychoux

Rue Félix Arnaudin 40160 YCHOUX ♦ T. : +33 (0)5 58 82 36 01 ♦ email : mairieychoux@orange.fr ♦ Directeur de la publication : Marc DUCOM

Coordination et rédaction : Mairie d'Ychoux ♦ Graphisme : Aurelie Lestage ♦ Impression : Sud-ouest service's ♦ Distribution par les employés municipaux



Ychouxoïs, Ychouxoïses,

Nous voici pratiquement arrivés au terme du mandat que vous nous avez confié en mars 2014.

En effet, les 15 et 22 mars 2020, il vous appartiendra de mettre en place une nouvelle équipe municipale.

Dans le respect des règles qui régissent cette période pré-électorale, ce bulletin retracera tout simplement :

- ◆ les principaux travaux que nous avons réalisés tout au long de cette année,
- ◆ les projets que nous sommes à ce jour certains de réaliser.

Il évoquera également le problème qui nous préoccupe le plus, à savoir la succession de nos 2 médecins généralistes.

Ainsi, gérer le présent tout en préparant l'avenir, a été notre ligne de conduite et le sera jusqu'au terme de ce mandat.

À toutes et à tous, meilleurs vœux pour 2020 et bonne réussite à la future municipalité.

Marc DUCOM,
Maire d'YCHOUX



SITUATION FINANCIÈRE

Compte administratif 2018 (hors restes à réaliser)

Le budget principal fait ressortir un résultat global cumulé de **1 016 769 €**.

Le budget de la forêt fait ressortir un résultat cumulé de **552 780 €**.

Budget primitif 2019

Le budget principal s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- ◆ Section de fonctionnement : **2 558 136 €**
- ◆ Section d'investissement : **1 671 372 €**

Le budget annexe de la forêt s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- ◆ Section de fonctionnement : **957 780 €**
- ◆ Section d'investissement : **0 €**

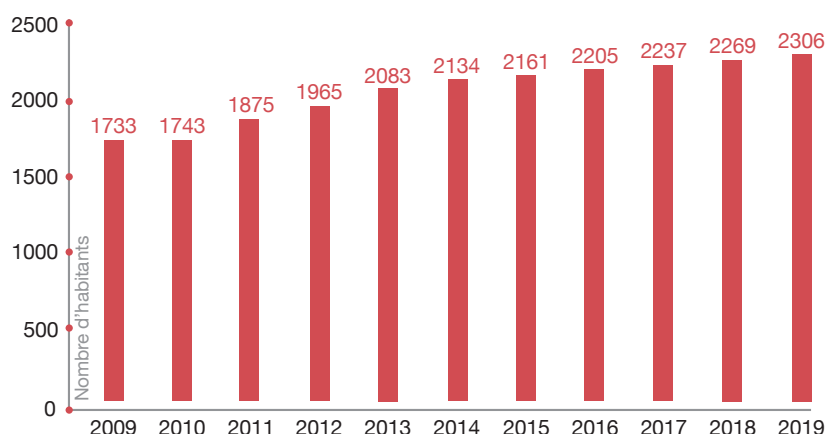
Les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal sont restés stables :

- ◆ Taxe d'habitation : **12,28%**
- ◆ Taxe sur le foncier : **14,75%**
- ◆ Taxe sur le foncier non bâti : **28,34%**

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE

Le graphique ci-dessous vous permettra de constater, qu'au cours des 10 dernières années, le nombre d'habitants a augmenté d'environ 33 %, puisque de 1733 habitants en 2009, nous avons atteint 2306 habitants en 2019.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2009 ET 2019



❖ A noter qu'en 2020, un **nouveau recensement** sera effectué. Merci de réserver le meilleur accueil aux personnes habilitées à réaliser ce travail.

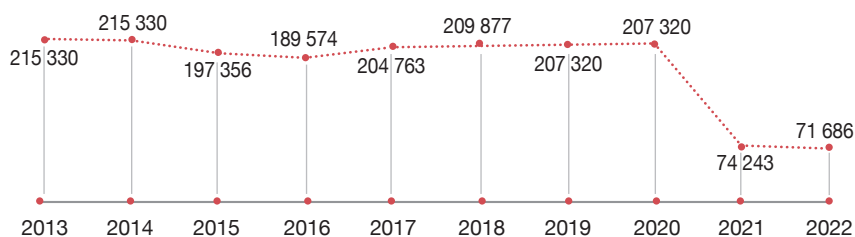
ÉTAT DE LA DETTE

Comme vous pourrez le voir sur le graphique ci-dessous, depuis de nombreuses années l'état de notre dette et par conséquent des remboursements des annuités d'emprunts est relativement stable.

Notons qu'avec la fin des emprunts souscrits lors de la construction du centre de santé et de la salle polyvalente, **ces annuités vont considérablement baisser et passer de 207 320 € en 2020 à 74 243 € en 2021.**

ÉVOLUTION DE LA DETTE (depuis 2013)

Annuités d'emprunts à rembourser en euros



TRAVAUX RÉALISÉS

La fibre optique

Si nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir été l'une des toutes premières communes à pouvoir bénéficier du Très Haut Débit, il n'en n'est pas moins regrettable que :

- ◆ tous les foyers prévus n'aient pu être raccordés (Milhouse, Pioubanc),
- ◆ de nombreuses demandes de raccordement aient été retardées.

Station d'épuration



Depuis 2012, du fait de la saturation de la station dimensionnée pour traiter des charges équivalentes à 2500 équivalents habitants, aucun permis d'aménager des lotissements n'a pu être accordé.

Avec le concours du SYDEC, à qui nous avons transféré la compétence assainissement en mars 2006, il a été décidé, conformément aux perspectives d'évolution de la population, de doubler la capacité de traitement.

Après diverses études confiées au cabinet Merlin, la construction de la nouvelle station a été confiée au groupement d'entreprises OPURE sur une parcelle communale sise à proximité des bassins d'infiltration.

Le coût des travaux d'un montant de 1,9 million HT a été assuré par :

- ◆ **le SYDEC** pour un montant de 1,4 million d'euros,
- ◆ **l'Agence Adour Garonne** pour 0,5 million d'euros.

Débutés au second trimestre 2016, ils se sont terminés au tout début de l'année 2019.

- ❖ A noter que le site de l'ancienne station, sis route de Cabeil, sera maintenu et dispose d'un dessableur statique, d'un nouveau poste de tête et d'un bassin tampon.



Voirie

Dans le cadre des travaux d'entretien pris en compte par la communauté de communes des Grands Lacs, nous avons rénové la partie la plus ancienne de la rue des Genêts, l'accès à une partie du parking du ball-trap.

Sur son propre budget, la commune a réalisé par le biais d'une convention passée avec la communauté de communes des Grands Lacs, la remise en état des routes de Malet, de Janoy et d'une partie de la route qui relie Harriou à Cabeil.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Commencée en 2016, la révision de cet important document d'urbanisme devrait être terminée début 2020.

Retenons, pour les grandes lignes, que nous avons été amenés à modérer la consommation foncière des espaces naturels agricoles et forestiers à hauteur de 35% et à densifier les terrains SIS dans l'agglomération.

Ainsi, notre commune pourra accueillir au maximum 434 nouveaux logements à l'horizon 2035, ce qui permettra la réalisation de :

- ◆ **117 logements au sein des espaces urbanisés actuels**, sans consommer d'espaces agricoles naturels et forestiers,
- ◆ **317 logements en extension, sur des espaces agricoles, naturels ou forestiers**, en respectant une densité minimale de 13 logements par hectare.

Près de 1000 habitants supplémentaires pourraient ainsi être accueillis.

TRAVAUX RÉALISÉS



❖ Rue des Violettes
Enfouissement des lignes en cours

Rénovation de l'éclairage public

Conformément au programme triennal des travaux arrêté avec le SYDEC, d'importants travaux sont réalisés dans les rues des Jonquilles, des Mésanges, des Fauvettes, des Bruyères, des Pinsons, des Lilas, des Violettes et des Roses.

Les bâtiments

De nombreux travaux d'entretien ont été effectués au complexe sportif, au centre de santé, à la mairie, aux écoles. Progressivement toutes les classes des écoles seront équipées de tableaux numériques et de climatiseurs.



Forêt bénéficiant du régime forestier

Alors que nous pensions en avoir terminé avec la remise en état des parcelles dévastées sur près de 750 hectares par les tempêtes Martin le 27 décembre 1999 et Klaus le 24 janvier 2009, un incendie a détruit le 11 juillet 2019, 81 hectares de boisements reconstitués.

Ce sinistre d'origine indéterminé (sans doute un verre cassé qui aurait fait loupe) nous a obligé à revoir **le nouveau plan d'aménagement** que nous étions en train d'établir, avec les services de l'Office National des Forêts.

Aujourd'hui approuvé, ce plan précise, sur une durée de 15 ans, les principales actions à mettre en œuvre pour assurer une gestion durable de nos peuplements forestiers.

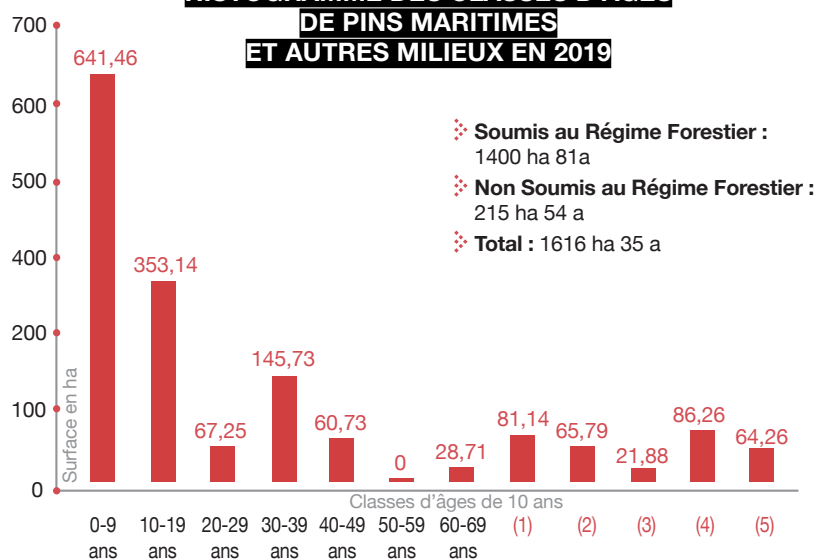
Le programme d'action prévoit :

- ◆ l'entretien et l'éclaircie réguliers des jeunes boisements,
- ◆ la protection et la conservation des zones boisées en feuillus et des milieux humides particuliers, dont 3 lagunes inventoriées à l'atlas départemental des Landes,
- ◆ la mise en coupe de régénération des peuplements qui seront âgés de plus de 35 ans dans les 15 ans,
- ◆ la reconstitution des coupes rases et des parcelles incendiées le 11 juillet 2019.

Comme vous pouvez le constater sur l'histogramme ci-dessous, un grand déséquilibre des classes d'âge généré par les catastrophes précitées apparaît.

L'objectif sera à terme, au cours de prochains aménagements, de rééquilibrer ces classes, pour que toutes les générations puissent tous les ans exploiter les mêmes surfaces au même âge.

**HISTOGRAMME DES CLASSES D'ÂGES
DE PINS MARITIMES
ET AUTRES MILIEUX EN 2019**



- ❖ Soumis au Régime Forestier : 1400 ha 81a
- ❖ Non Soumis au Régime Forestier : 215 ha 54 a
- ❖ Total : 1616 ha 35 a

(1) Parcelles Incendiées (2) Vides boisables (Coupes rases) (3) Milieux naturels sensibles (feuillus et marais) (4) Ferme solaire (5) Emprises diverses

La Poste : il n'y aura pas de mutualisation avec la SNCF

Est-il utile de vous rappeler qu'en avril 2014, ensemble, nous nous étions, en vain, opposés à la diminution des heures d'ouverture au public ?

Suite à diverses rencontres avec les responsables de La Poste, ce problème a été à nouveau évoqué, du fait d'une incontestable baisse du nombre de clients.

Si la fermeture pure et simple du bureau a toujours été écartée, son déplacement à plus ou moins brève échéance, soit dans un commerce, soit à la mairie, a été évoqué.

Des contacts avec la SNCF ont permis d'envisager une mutualisation de la gare et de La Poste.

Nous venons d'apprendre qu'hélas la SNCF n'est pour l'instant pas favorable à donner suite, à ce projet.

Divers



Nous avons renouvelé 2 voitures de service.
Dernièrement, pour agrémenter nos promenades le long de la piste cyclable qui longe la RD 43, des bancs ont été installés.

Succession médecins

En nous appuyant sur des engagements écrits et sur des contacts qui ont été, jusqu'à amener le **docteur COUSSERAN**, à repousser de 6 mois son départ à la retraite, nous vous avons informé que **Madame QUEYREL**, s'installerait fin juin 2020 dans notre centre.

Quelle ne fût pas notre déception, 8 jours plus tard, d'apprendre par mail, qu'en raison d'une offre d'emploi très intéressante faite à son conjoint, **Madame Sophie QUEYREL** était navrée d'annuler son intention d'exercer à Ychoux.

Cette nouvelle défection sera-t-elle compensée par l'arrivée d'un autre médecin que nous avons rencontré à 2 reprises et avec qui nous sommes en étroit contact ?

Telle est la question qui se pose et à laquelle nous nous gardons de répondre avec certitude pour l'instant ...

**Pour toute prise de rendez-vous
auprès des médecins,
composez le numéro unique :
05 58 82 35 92**

Avec nos 2 médecins COUSSERAN Serge et MARSAUD Pierre, la municipalité tient vivement à remercier toutes les personnes qui l'ont soutenue et aidée à résoudre ce problème.

Nous n'oublierons pas d'y associer la Mutualité Française, qui avec la participation du CIAS des Grands Lacs, de la communauté de communes des Grands Lacs et de la Commune, a permis au docteur PETIT d'assurer un précieux intérim.

Aide au financement du permis de conduire

Afin de faciliter l'accès des jeunes au permis de conduire, la commune a mis en place le dispositif « Perm'YCHOUX ». Une aide de **500 €** est versée au bénéficiaire qui doit être âgé de 15 à 19 ans.

Pour l'année 2019, 29 jeunes ont effectué en contrepartie 30 heures de travail dans un des services de la commune.

Contactez la Mairie, avant toute démarche auprès d'une auto-école.

2020 PROJETS

Dans la mesure où il appartiendra à la future municipalité de voter le prochain budget, nous lui laisserons le soin de vous présenter les projets qu'elle aura la volonté de réaliser.
Notons toutefois :

- ◆ que dans la zone industrielle Achernar, dont la compétence est communautaire, une déchetterie et une entreprise d'abattage et de conditionnement de poulets seront implantées,
- ◆ qu'il est prévu en forêt de reboiser 46,38 hectares de coupes rases et de réaliser les coupes prévues au plan d'aménagement récemment approuvé.

Des sites de promenades remarquables que nous vous invitons à découvrir

Bon nombre d'entre vous connaissent l'arboretum ! Mais pas encore son parcours « **Terra aventura** »

Terra Aventura - Geocaching



@ Cdt 40

- ◆ Développé par la Région Nouvelle Aquitaine, Terra Aventura est un jeu qui allie balade, sport, découverte des richesses patrimoniales et naturelles. Le principe est simple : la chasse aux trésors se pratique à l'aide d'un smartphone ou d'un GPS sur lequel on a téléchargé l'appli gratuite (www.terra-aventura.fr). Pour localiser les caches, il faut répondre à des énigmes afin de découvrir le mot mystère et les Poiz's, petits personnages à fort caractère, à collectionner sous forme de badges).
- ◆ Cette année plus de 1000 Terr'Aventuriers sont passés sur notre commune. Ces joueurs sont venus découvrir la cache d'Ychoux, ayant pour thème : « La complainte du Tulipier ». Il faut savoir que 90 % des participants jouent en famille.
- ◆ Ce parcours se situe aux abords du lac des Forges à la découverte de l'arboretum. Une étape historique sur la sylviculture et des défis pour reconnaître plantes et animaux.

Permanence des élus

- ✧ **Le Maire** reçoit sur rendez-vous tous les jours du lundi au vendredi en Mairie, **contactez le secrétariat.**
- ✧ Les adjoints au Maire tiennent une permanence le **deuxième samedi de chaque mois (sauf juillet & août) de 10h30 à 12h00** en Mairie. Vous pouvez les rencontrer pour toutes interrogations ou échanges concernant les affaires communales.



Repas des personnes âgées

Le Conseil Municipal et les membres du C.C.A.S. ont décidé de porter, progressivement, à 70 ans l'âge auquel le repas sera offert.

Il aura lieu à la Salle des Fêtes le mercredi 12 février 2020 à midi.

Une animation musicale sera, de nouveau, au rendez-vous et accompagnera ce moment convivial. Si vous ne recevez pas d'invitation de la Mairie et que vous avez 70 ans (en 2020) ou plus, n'hésitez pas à vous faire inscrire.



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est en charge de l'action sociale pour la commune. Ses activités ont pour but d'informer, d'orienter et d'aider les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles en difficulté.

◆ Liaison avec les institutions publiques :

- ✦ Assistante sociale,
- ✦ Centre Intercommunal d'Action Sociale,
- ✦ Mission Locale,
- ✦ Office public de l'habitat (demande de logement social).

◆ Aide alimentaire : la banque alimentaire distribuée à la mairie deux fois par mois des denrées aux personnes en difficulté. Les bénéficiaires doivent au préalable rencontrer l'assistante sociale qui établira la demande d'aide.

◆ Aide aux personnes en difficulté : un secours financier peut être apporté par le CCAS (aide au chauffage, participation au paiement de la redevance ordures ménagères) selon des critères de revenus. La demande doit être adressée à Monsieur le Maire.

◆ Téléalarme : ce service permet de prévenir les secours à l'aide d'une télécommande en cas de chute, malaise, etc. au domicile. **Tarif de la location : 30€ au trimestre.**

◆ Portage du repas : ce service s'adresse aux personnes âgées, en situation de handicap ou malades. Le portage s'effectue du lundi au vendredi. **Tarif : 7,80€ le repas (à compter du 1^{er} janvier 2020).**

◆ Colis de Noël : le CCAS offre un cadeau de Noël à ses anciens qui résident en maison de retraite ainsi qu'aux personnes âgées en difficulté.

◆ Fonds local d'aide aux jeunes : la mission locale accueille, informe, soutient les projets des jeunes de 16 à 25 ans. La permanence se tient au centre administratif de Parentis-en-Born.

◆ Aide à domicile : les prestations sont assurées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs, qui instruit les dossiers, assure les prestations d'aide-ménagère, de garde de jour et de nuit, d'auxiliaire de vie...

Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs (CIAS)

Ce service d'aide à domicile intervient sur les communes de Biscarrosse, Gastes, Luë, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie, Sanguinet, Ychoux et est géré par la Communauté de Communes des Grands Lacs.

◆ L'aide à la personne permet :

- ✦ le maintien de la personne âgée valide ou dépendante, porteuse de handicap ou malade à son domicile,
- ✦ l'aide dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne,
- ✦ la préservation de l'autonomie des personnes,
- ✦ la conservation des liens sociaux,
- ✦ le maintien et l'amélioration des conditions de vie tant sur le plan du confort que de la sécurité.

Le CIAS s'engage :

◆ à intervenir auprès des personnes âgées valides ou dépendantes, en situation de handicap ou malades et les informer des différents dispositifs facilitant un accès aux droits et une prise en charge médico-sociale adaptée,

◆ à instruire et suivre les dossiers de demande d'APA (aide personnalisée à l'autonomie), d'aide sociale (domicile et hébergement) et d'aide aux personnes handicapées,

◆ à assurer des prestations d'aide-ménagère, d'auxiliaire de vie, de garde de jour et de nuit.

Contact

- ✦ **CIAS des Grands Lacs** (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h)
- ✦ Centre administratif - 29 avenue Léopold Darmuzey BP 28 - 40160 Parentis-en-Born
- ✦ 05 58 82 18 24
- ✦ ciasdesgrandslacs@orange-business.fr



SERVICE ENFANCE

Le Service Enfance gère tous les temps d'accueil de loisirs périscolaires soit : l'accueil matin / soir, la pause méridienne et la restauration, les temps d'activités périscolaires (TAP), l'accueil périscolaire du mercredi après-midi et l'accueil de loisirs des vacances.

◆ **Responsable du Service Enfance :**
Isabelle MORA

❖ **Tél :** 05 58 82 36 01 (mairie) - du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00

❖ **Tél :** 06 77 38 41 66 (portable) - du lundi au vendredi de 09h00 à 16h30 sauf mercredi après-midi.

◆ **Responsable de la Facturation :**
Anne MILLET

❖ **Tél :** 05 58 82 36 01 (mairie)

L'inscription aux services périscolaire et extrascolaire est **annuelle et obligatoire**. Elle se fait en version papier auprès du Service Enfance de la mairie pour une première inscription ou pour un renouvellement si la famille n'a pas choisi d'adhérer au Portail des Familles.

Pour les adhérents au Portail des Familles, le renouvellement du dossier est automatique avec l'engagement de fournir chaque année certains documents (assurance en responsabilité civile, situation fiscale si besoin ...).

Il est rappelé que pour des raisons de responsabilité et d'assurance, tout enfant souhaitant fréquenter ces différents accueils doit avoir un dossier d'inscription complet.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur la page d'accueil du Portail des Familles sur le site : www.mairie-ychoux.com



❖ PLAN MERCREDI

En septembre 2018, l'accueil du mercredi après-midi a obtenu le **Label Qualité** « Plan Mercredi » de la part des Services de l'État. C'est un nouveau dispositif dans l'offre périscolaire qui garantit aux familles la qualité éducative des activités proposées.

❖ ACCUEIL MERCREDI APRES-MIDI + VACANCES :

◆ Pour les mercredis après-midi, elles sont ouvertes la dernière semaine du mois précédent.

Par exemple : réservation fin août pour les mercredis du mois de septembre.

◆ Pour les vacances scolaires, elles sont ouvertes pendant une semaine, en général 15 jours avant le début des vacances scolaires.

Un mail informe les familles des dates d'ouverture des réservations.

Attention :

ce sont des réservations. Un mail de validation du Service Enfance est envoyé en fonction du nombre de places disponibles.

❖ HORAIRES ACCUEIL PERISCOLAIRE matin / soir et mercredi après-midi

Rappel

◆ Enfants scolarisés en maternelle :

Horaires : 7h15 à 8h45 et 16h25 à 18h45

Tél. : 05 58 82 34 68

◆ Enfants scolarisés en élémentaire :

Horaires : 7h15 à 8h50 et 16h30 à 18h45

Tél. : 05 58 09 81 36

◆ Mercredi après-midi :

Horaires : 12h à 18h30

(départ échelonné à partir de 16h30)



MISE EN PLACE DU SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL LES JOURS DE GRÈVE (SMA)

Suite aux demandes de nombreuses familles et après avis du Conseil Municipal et des représentants des parents d'élèves, il a été décidé la mise en place du Service Minimum d'Accueil (SMA) dans les deux écoles.

◆ Organisation du service d'accueil :

❖ l'accueil est assuré si le taux prévisionnel d'enseignants grévistes est supérieur ou égal à 25%. Cette information est communiquée à la commune par l'Inspection Académique.

❖ l'accueil est assuré si l'effectif du personnel qualifié est suffisant : 1 animateur pour 14 enfants en maternelle et 1 animateur pour 18 enfants en élémentaire.

❖ le SMA fonctionne sur le temps scolaire.

❖ les accueils périscolaires matin/soir et restauration sont assurés.

❖ le Service Enfance avertit les parents par mail dès que l'Inspection Académique en a informé la mairie. Un message sera publié sur la page d'accueil du Portail des Familles.

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site de la Mairie d'Ychoux.

*Mots
d'enfants*

**"MOI, J'AIME BIEN
FAIRE LES ACTIVITES"**

LIZEA

**"TOUS LES SERVICES
PERISCOLAIRES SONT
TROP BIEN !"**

LOUISE

**"LES ANIMATRICES
SONT SYMPAS !"**

ZELIE ET EVA

SERVICE ENFANCE

"LES ACTIVITES SONT COOLS !"

GABRIELLE

❖ ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

L'accueil de loisirs fonctionne la première semaine de chaque période de petites vacances (sauf Noël) et les 4 premières semaines des grandes vacances d'été.

Horaires : journée de 9h30 à 16h30

Avec un accueil échelonné le matin de 7h30 à 9h30 et un départ échelonné de 16h30 à 18h30.

**"J'AIME BIEN
FAIRE LA SIESTE
LE MERCREDI
APRES-MIDI"**

CLEMENT

"ON S'AMUSE BIEN !"

ANAIIS ET KELYA

**"L'ACCUEIL,
C'EST PLUS QUE BIEN.
LES ANIMATRICES SONT
GENTILES ET MARRANTES.
LA DECORATION
EST JOLIE !"**

BASSIDI

**Mots
d'enfants**

**"J'ADORE
LE GOUTER"**

ANNA

"J'AIME TOUT"

MATHIAS



**Maternelle
2019**



TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Les enfants et les animateurs des TAP adressent un grand merci aux bénévoles des associations ychousoises qui interviennent en transmettant leur passion. (Ychoux Olympique Rugby et Ychoux Expression Corporelle).



LA MÉDIATHÈQUE D'YCHOUX

EST UN SERVICE PUBLIC, GÉRÉ PAR LA MUNICIPALITÉ QUI :

Rappel des horaires :

- ❖ **Mardi** : 13h / 15h30
- ❖ **Mercredi** : 9h30 / 12h
15h / 18h30
- ❖ **Samedi** : 9h30 / 12h



- ◆ **contribue aux loisirs, à l'information** ainsi qu'à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de tout citoyen,
- ◆ **constitue et organise des collections de documents** couvrant tous les domaines de la connaissance (prêt à domicile et consultation sur place),
- ◆ **participe à la vie culturelle et sociale** de la commune,
- ◆ **favorise le plaisir de la découverte et l'épanouissement** personnel au moyen de différentes formes d'expression culturelle, expositions, rencontres d'auteurs, et diverses animations,
- ◆ **soutient la promotion du livre et de la lecture plaisir**, au travers des contes, des malles thématiques, des expositions, en accueillant les classes.

- ◆ La médiathèque est un lieu de détente, d'espaces de rencontre et d'autonomie pour les grands et les petits où Maïder et Brigitte, ainsi que les bénévoles, sont à la disposition du public, afin de le conseiller et de répondre à ses questions.
- ◆ Ces agents interviennent également sur les temps d'accueil périscolaire, en s'appuyant sur les outils culturels de la médiathèque.

❖ LES DIVERSES ANIMATIONS DE L'ANNÉE 2019



- ◆ **Janvier/février :**
« le Manga », Cette exposition a été conçue par Vanessa Terral qui propose un parcours du Manga dans sa diversité – qu'elle touche aux genres par public, homme, femme, par répartition d'âge, jeune public, adulte, par zone géographique (Japon, chine, Corée).
- ◆ **Mars/avril :**
L'auteur régional Guy Céspedes est venu nous présenter ses livres « Quitter Sidi » et « Le fer et la flamme ».

- ◆ **Mai :**
Découverte de la malle, « instruments à rythme », avec les scolaires pendant les accueils de classe, sous forme de jeux, d'écoute et de manipulation.
- ◆ **Juin/juillet/août :**
« Randonnée dans le Sud-ouest », cette exposition propose une balade au coeur des Landes dans le marais du Plata, et d'autres circuits de randonnées dans le département et la région Aquitaine.

Nouveauté UN « ATELIER BRICOLAGE JARDIN »

Il a été réalisé pendant les vacances d'hiver, sur inscription. Les enfants ont confectionné des poquets en papier recyclé, dans lesquels après les avoir remplis de terre, ils ont planté une pousse de menthe et des graines de citrouille. Cette animation a rencontré un vif succès.



♦ Octobre

✦ **Nouveauté** Participation au **Festival de Cinéma Québécois**, avec un ciné-goûter, et la projection de trois courts-métrages pour les enfants de 4 à 7 ans.

✦ Dans le cadre de la manifestation « Itinéraires », sur le thème « Penser la société autrement ou imaginer une autre société », différentes animations ont été organisées :

- un spectacle « Tous dans le même bateau » par la compagnie le Théâtre des deux mains,
- deux ateliers philo-théâtre, par Sophie Geoffrion (philosophe) et Laurence Niedzwiecki (comédienne).



♦ Novembre :

✦ « Rendez-vous » avec Catherine Poulain, est une manifestation littéraire initiée par la médiathèque départementale des Landes. Chaque mois un auteur est l'invité d'une médiathèque du département.

Manifestations



✦ CONCERTS

♦ **Samedi 6 avril 2019** à la **Salle des Fêtes** avec « l'orchestre Sanguinet Jazz Band de l'association Jazzin'Born », sous la Direction de Mr Mickaël Dubois.

♦ **Samedi 9 novembre 2019** à l'**Église Notre Dame d'Ychoux** avec « Le Vintage Piboles » de Parentis-en-Born sous la direction de Mr François Bonnaud, et le Groupe Swing 40 de Biscarrosse.



✦ www.mairie-ychoux.com

N'oubliez pas le catalogue en ligne, consultable depuis le site de la mairie, onglet « **Vie culturelle** », ainsi que la bibliothèque numérique proposée par la Médiathèque départementale des Landes.

Pour accéder gratuitement et légalement à une offre de contenus en ligne répartis en 6 espaces : musique, cinéma, autoformation, livres, presse et jeunesse, il vous suffit d'être inscrit à la médiathèque, (et à jour de vos cotisations), d'aller sur le site « medialandes.org », et de vous identifier.

La Commission Culture ainsi que l'équipe de la Médiathèque vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020



École élémentaire

❖ Marie-Louise LECONTE

Directrice de l'école
élémentaire d'Ychoux

❖ L'équipe enseignante

❖ Et une partie de l'équipe
périscolaire

Le 2 septembre 2019, 168 élèves ont effectué leur rentrée scolaire à l'école élémentaire d'Ychoux. Ils ont été accueillis dans les sept classes qui composent l'école.

Cette année deux nouvelles enseignantes sont venues rejoindre l'équipe existante suite au départ de Mesdames **Lucie PERRIN** et **Marine AZZOPARDI**. Il s'agit de Madame **Caroline JEANJACQUOT** (classe de CM1) et Madame **Clémentine GALLEZ** (classe de CE1/CE2).

Lors de cette rentrée scolaire, les priorités fixées par le Ministère de l'Education Nationale sont l'acquisition des savoirs fondamentaux par tous les élèves ainsi que le fait de cultiver le plaisir d'être ensemble. Pour atteindre ces objectifs, l'équipe enseignante est soutenue quotidiennement par la Municipalité qui dégage des moyens humains pour les élèves (service de restauration, TAP, accueil pré et post scolaire, entretien des bâtiments...).

Avec l'association de parents d'élèves « **LES LOUSTICS** », la Municipalité a financé durant l'année scolaire 2018/2019 des projets tels que le surf, la voile, l'équitation et la natation... Ces projets validés par l'Education Nationale ont donné la possibilité aux élèves ychoussois de découvrir ces activités souvent onéreuses et de valider des compétences dans leur parcours scolaires.

Chaque année, une classe est équipée d'un tableau blanc inter actif. A ce jour, il reste deux classes à équiper. Très attachée à un service public d'éducation de qualité, la municipalité fournit gratuitement le matériel scolaire à chaque élève.

École maternelle

Les 66 élèves de l'école, leurs familles, enseignants et ATSEM ont repris le chemin de l'école et la rentrée est déjà loin !

❖ L'ORGANISATION :

Cette année la répartition des classes est la suivante :

- ◆ **PS/MS** : Nadège BALDASSINI aidée d'Elodie CHARRIER (matin) et de Marie-Cécile BARRAIL (après-midi)
- ◆ **MS/GS 1** : Maria ORONOS et Sandrine LANNETTE (les vendredis) aidées de Maïder BRODE (matin), d'Amandine DAVID (après-midi) et de Nathan LEIGNIER (mercredi matin)
- ◆ **MS/GS 2** : Delphine DUCOUT aidée de Laure GUINOARD et de Marie-Cécile BARRAIL (les mercredis)

❖ HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE :

- ◆ Les élèves sont accueillis de 8h55 à 11h55 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis matins et de 13h25 à 15h40 les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midis.
- ◆ L'ouverture des portes se fait à 8h45 et à 13h15.



Contact :

- ❖ Ecole maternelle
Rue des Ecoles - 40160 Ychoux
- ❖ Tél : 05 58 82 39 51
- ❖ Courriel :
em.ychoux@ac-bordeaux.fr
- ❖ Directrice : Delphine DUCOUT

QUELQUES RAPPELS

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

(règlement interdépartemental de protection de la forêt contre l'incendie)

Article 16 : Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts produits par les particuliers, les professionnels (notamment les entreprises d'espaces verts et les paysagistes) et les collectivités locales (par opposition aux résidants issus des travaux agricoles et forestiers) est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne. Les contrevenants sont passibles de sanctions prévues par le règlement sanitaire du département concerné.

Dépôt des déchets verts en milieu naturel - Contrairement aux idées reçues, jeter des déchets verts dans un milieu naturel, n'est pas sans conséquence.

Le dépôt de déchets en forêt est strictement interdit et passible d'une amende de 30 à 1500 euros en application de l'article 161-1 du Code forestier et de l'article 635-8 Code pénal.

PRÉVENTION DES NUISANCES SONORES

Le bruit est une réelle pollution. Soyons attentifs à en limiter les effets par une démarche citoyenne et responsable. L'arrêté préfectoral du 24 juin 1992 en précise les modalités.

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à moins de 100 mètres d'une zone habitée par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h00 à 19h00, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h00. » (Arrêté municipal du 3 décembre 1984).

URBANISME

Tout projet de construction doit faire l'objet d'une demande d'autorisation qui doit être déposée en Mairie.

Suivant votre projet, vous devrez déposer :

- ❖ Une déclaration préalable pour :
 - ◆ toute nouvelle construction inférieure ou égale à 20 m²,
 - ◆ tout agrandissement inférieur ou égal à 40 m² si votre projet est situé en zone urbaine,
 - ◆ la création d'une piscine, l'édification d'une clôture.
- ❖ Un permis de construire pour :
 - ◆ tout agrandissement de plus de 20 m² en zone non urbaine,
 - ◆ la construction de maison d'habitation.

Pour toute construction de plus de 150 m², le recours à l'architecte est obligatoire.

SIVOM

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères correspond à la participation financière des usagers pour la collecte et le traitement de leurs déchets.

La redevance est un système déclaratif.

Tout nouvel arrivant doit se faire connaître auprès du SIVOM. En cas de modification du nombre de personnes résidant dans un foyer, ou bien en cas d'emménagement, déménagement, les usagers doivent contacter le SIVOM.

La redevance est fractionnée en deux règlements semestriels dont le montant est calculé en fonction de votre situation au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet de l'année en cours.

Coordonnées :

❖ SIVOM du Born

115 route de Piche - 40200 PONTENX-LES-FORGES

❖ Tél. : 05 58 78 50 93

❖ Mail : administration@sivom-du-born.fr

Afin de faciliter les gestes du tri, n'hésitez pas à consulter le site internet du SIVOM du Born (www.sivom-du-born.fr) pour connaître les consignes de tri, le point tri le plus proche de chez vous ou encore les horaires d'ouverture des déchetteries.

POINT TRI

- ◆ rue Francis Planté (parking P. L.)
- ◆ rue de la Pompe
- ◆ rue des Écoles (Château d'eau)
- ◆ rue des Arbousiers
- ◆ déchetterie
- ◆ salle des Fêtes
- ◆ salle polyvalente

La collecte des ordures ménagères s'effectue :

- ❖ du 1^{er} septembre au 30 juin le mercredi matin,
- ❖ et du 1^{er} juillet au 31 août le mercredi matin et le samedi matin.

Horaires déchetterie / Route de Parentis-en-Born

❖ Tél. : 05 58 09 50 76

Lundi 9h / 12h

Vendredi 13h30 / 18h

Mercredi 13h30 / 18h

Samedi 9h / 12h et 13h30 / 18h

À noter :

- ❖ que la commune met à disposition le week-end une benne pour ramasser les déchets végétaux triés. Coût de location de la benne : 50,00 €
- ❖ que des sacs ménagers sont alloués aux redevables, chaque année par le SIVOM. Les jours de distribution sont communiqués par affichage dans les commerces locaux, sur le journal Sud-Ouest, sur le panneau électronique d'informations ainsi que sur le site internet de la commune.

Muni de votre redevance d'ordures ménagères 2020, les sacs seront à retirer au DÉPÔT COMMUNAL situé rue du Vieux Bourg.



RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

VOUS VOULEZ OBTENIR	OÙ VOUS ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	CONDITIONS
Carte nationale d'identité	Sur rendez-vous : ♦ Mairie de Biscarrosse ♦ Mairie de Mimizan ♦ Mairie de Parentis ♦ Mairie de Pissos	♦ Formulaire Cerfa ⁽¹⁾ ♦ 1 photo d'identité conforme ♦ Ancienne carte nationale d'identité ♦ Copie de l'acte de naissance ♦ Justificatif de domicile (-3 mois)	♦ Valable 15 ans (majeurs) si établie depuis 02/01/2004 (timbre fiscal 25€ si perte ou vol) ♦ Délai d'obtention : 2 mois
Carte d'électeur	♦ Mairie du domicile ⁽²⁾	♦ Carte nationale d'identité en cours de validité ou passeport ♦ Justificatif de domicile (-3 mois)	♦ Être français majeur
Extrait de décès	♦ Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt ⁽²⁾	♦ Date du décès ♦ Nom (ou nom de jeune fille) et prénom(s) du défunt	♦ Fournir une enveloppe timbrée
Extrait ou copie intégrale d'acte de mariage	♦ Mairie du lieu du mariage ⁽²⁾	♦ Date du mariage ♦ Noms et prénoms des mariés ♦ Noms et prénoms de leurs parents ♦ Pièce d'identité des mariés	♦ Fournir une enveloppe timbrée
Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance	♦ Mairie du lieu de naissance (il peut être demandé en ligne) www.acte-naissance.fr ⁽²⁾	♦ Date de naissance ♦ Pièce d'identité	♦ Fournir une enveloppe timbrée <i>Les personnes de nationalité française nées à l'étranger doivent s'adresser au service central de l'État Civil : 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES.</i>
Duplicata de livret de famille	♦ Mairie du lieu de mariage ou du domicile de l'auteur de la demande	♦ Perte : état civil des conjoints et des enfants ♦ Pièce d'identité	♦ Divorce : l'ex-conjoint peut obtenir un duplicata
Extrait de casier judiciaire	♦ Ministère de la Justice Casier judiciaire national	♦ Courrier ou demande en ligne Cerfa n°10071*13	♦ Ministère de la Justice Casier judiciaire National 44317 NANTES Cedex 3
Passeport	Sur rendez-vous : ♦ Mairie de Biscarrosse ♦ Mairie de Mimizan ♦ Mairie de Parentis ♦ Mairie de Pissos	♦ Formulaire Cerfa ⁽¹⁾ ♦ 1 photo d'identité conforme ♦ Acte de naissance ♦ Justificatif de domicile (-3 mois) ♦ Ancien passeport si renouvellement sinon carte nationale d'identité	♦ Timbre fiscal : 86€ : adultes 42€ : mineurs de +15 ans 17€ : enfants (0 - 14 ans)
Mariage	♦ Mairie du domicile	♦ Acte de naissance (-3 mois) ♦ Attestation de domicile ♦ Carte nationale d'identité des époux ♦ Liste et identité des témoins	♦ Le dossier complet doit être remis à la Mairie du domicile au moins 1 mois avant le mariage
Certificat de recensement militaire (filles et garçons)	♦ Mairie du domicile	♦ Livret de famille ♦ Carte nationale d'identité ♦ Justificatif de domicile (-3 mois)	♦ Déclaration obligatoire dans le mois de sa 16^{ème} année. Nécessaire pour permis de conduire, examens...
Déclaration de naissance	♦ Mairie du domicile	♦ A la Mairie du lieu de naissance	♦ Certificat d'accouchement, livret de famille et carte nationale d'identité
Déclaration de décès	♦ A la Mairie du lieu de décès	♦ Livret de famille ♦ Certificat médical attestant le décès	♦ Dans les 24 heures qui suivent le décès
Certificat d'hérédité Acte de notoriété	♦ Notaire	♦ Livret de famille du défunt ♦ Adresse, profession des héritiers	
Changement de prénom	♦ Mairie du lieu de naissance ou du domicile	♦ Contactez la mairie pour plus de renseignements	

(1) Possibilité de récupérer ce formulaire en mairie ou de le compléter sur le site: www.service-public.fr

(2) La demande peut être faite en ligne sur le site: www.service-public.fr

DAO - YING - LONG

Notre club présente différentes activités issues de la pratique énergétique chinoise, qui permettent : détente, vitalité, équilibre, souplesse et maîtrise de l'énergie vitale.

Activités sous la direction de **Jean-Jacques RENAUT**, diplômé du Grand-Maître Ding Dahong de Pékin.

◆ **Tous les lundis à la salle des fêtes d'Ychoux :**

- ✦ de 17 h à 18 h ✦ **Taiji-sabre**
- ✦ de 18 h à 18 h 30 ✦ **Qi-gong**
- ✦ de 18 h 30 à 20 h ✦ **Taiji**

◆ **Tous les mercredis au budo :**

- ✦ de 17 h à 18 h ✦ **Taiji éventail**
- ✦ de 18 h à 19 h ✦ **Qi-gong**
- ✦ de 19 h à 19 h 45 ✦ **Taiji**
suivi de 20 mn de méditation.

◆ **Tous les premiers samedis-matins du mois :**

- ✦ stage ouvert à tous (adhérents et non adhérents)



NOTRE SITE

<http://taichigigongychoux.weebly.com>

CONTACT

Danielle : 06 12 93 93 85

*Bonne année sportive 2019/2020,
La Présidente du DAO YING LONG*

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE

En 2019 le Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie) de Parentis-Ychoux-Gastes, bien que vieillissant, a poursuivi ses activités. Outre sa représentation aux différentes cérémonies officielles, il a organisé au profit de ses adhérents quelques moments de loisirs :

- ✦ **Le 19 mars :** Remise de la Croix du Combattant à notre camarade Mr Marcel Hubert par le Président de la F.N.A.C.A. Toutes nos félicitations,
- ✦ **Le 9 mai :** Voyage dans le Gers à Gondrin pour visiter une fabrique de croustades avec dégustation, suivie d'un succulent repas Gascon,
- ✦ **Le 30 juin :** la journée Solidarité et Amitié à Parentis avec les autres associations du monde combattant, nombreuses participations,
- ✦ **Le 5 octobre :** Participation au Congrès Départemental à Mont-de- Marsan,
- ✦ **Le 27 octobre :** Assemblée Générale du Comité à Parentis.

Un nouvel adhérent est venu grossir les effectifs d'Ychoux **Mr Roger Pensec**, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Trois de nos adhérents viennent d'obtenir la Carte du Combattant :

- ✦ Mrs Lenguin Pierre, Reigadas Eloy, Lafon Michel
toutes nos félicitations.

RESPONSABLE LOCAL

Christian Lartigau : 06 31 60 50 79

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Christian Derrieux : 05 58 82 35 75

Jean Pierrot : 05 58 82 36 38

(uniquement aux heures des repas)

*Les membres de la F.N.A.C.A. présentent aux Ychouxoises et Ychouxoises
leurs meilleurs vœux pour 2020.*

SPORTS CANINS DES GRANDS LACS

Dépendant du Ministère de l'Agriculture – Société Centrale Canine
Association Canine Territoriale Commission CNEAC / CUT,



Le Sports canins des Grands lacs a pour but de proposer de l'éducation et des activités de sports canins tels que le Cross Canin, Cani VTT, Fly et agility mais aussi l'éducation. Il accueille les chiots à partir de 3 mois et propose de vous fournir les éléments de base de l'éducation canine.

AGILITY

Sport où maître et chien sont associés pour arriver au bout du parcours avec un minimum de pénalités dans un temps défini par le juge. N'utilisant que sa voix et sa gestuelle, sans laisse ni collier. Discipline ludique par excellence dont la base reste une éducation du maître et du chien, cette discipline sportive est ouverte à toutes et tous sans âge limite. L'agility, c'est se maintenir en forme, c'est faire des rencontres toute l'année sur des terrains.

Cette année, notre club aura la joie de participer aux Championnat de France Jeune Conducteur avec Lily et Helium, le Fox terrier et au Grand Prix de France avec Monique et Ines.

RECHERCHE UTILITAIRE

Dont l'objectif est de mettre en évidence les qualités olfactives du chien en toutes circonstances, tous lieux géographiques, sous toutes conditions climatiques, durant un laps de temps relativement long.

Récemment créé sur la commune d'Ychoux, notre club, à vocation sportive, compte actuellement :

- ❖ **14 licences** dans les disciplines CNEAC (Commission Nationale Education Activité Canine)
- ❖ **04 licences** dans les disciplines CUT (Commission Utilisation Travail)

En 2019, le club a organisé **un concours national d'agility sur deux jours**. Cette manifestation a connu un très grand succès. En effet, dès l'ouverture des inscriptions, le concours marquait complet. Nous avons constaté que des personnes extérieures à notre région étaient venues afin de participer mais aussi de visiter les Landes et participer aux fêtes locales... Nous pouvions noter la présence de jeunes ayant participé au championnat d'Europe ainsi que des finalistes du Championnat de France. Le club remercie la commune d'Ychoux d'avoir mis tous les moyens nécessaires pour que ces jours soient une réussite.

Merci à tous et toutes
L'équipe des Sports Canins des Grands Lacs.

Pour tout renseignement
❖ **Email : sportscanins.gl40@gmail.com**

LA BOULE DES PINS

La Boule des Pins compte 50 licenciés dont 14 féminines et 5 membres.

Nous avons organisé :

- ❖ Le Challenge du Born en Triplettes
- ❖ La Pré-Qualification et la Qualification pour le Championnat de France doublettes féminines
- ❖ La qualification pour le Championnat de France Tête à Tête seniors

❖ 4 concours officiels :

- ◆ Le Challenge Darnaud en triplettes vétérans
- ◆ Le Challenge Mamour en doublettes seniors
- ◆ Le Challenge Gastaldello en triplettes mixtes
- ◆ La Coupe du Club en triplettes mixtes

- ❖ 1 Concours ouvert à tous « **Coupe des Fêtes d'Ychoux** »

RÉSULTATS

- ❖ Des joueurs se sont distingués dans divers championnats et concours.
- ❖ Pour la deuxième année notre équipe s'est inclinée en finale de la Coupe des Landes
- ❖ Nos vétérans sont montés en première Division
- ❖ Notre deuxième vide grenier a pris beaucoup d'ampleur, associés à trois autres associations, celui des Fêtes d'Ychoux a été une réussite avec une entente parfaite.

ENTRAÎNEMENTS

- ❖ **Tous les mardis et vendredis** de 14h à 18h.
- ❖ **Tous les mercredis** à 14h30 des ateliers animés par nos éducateurs sont proposés aux jeunes et joueurs désireux de progresser.

CONTACTS

Alain Clavé : 05 58 82 31 73 ou 06 75 80 70 78 - **Hélène Clavé** : 06 73 90 90 68

COMITÉ DES FÊTES

L'année 2019 du Comité des fêtes d'Ychoux a été marquée par un renouvellement de l'ensemble du bureau, et la reprise des activités de l'association par une nouvelle équipe accompagnée par les anciens du Comité des Fêtes.



Dans ce contexte et soucieux de coopérer avec le tissu associatif de la commune, particulièrement dynamique, le Comité des Fêtes s'est associé à Ychoux Olympique Rugby, à Ychoux Handball Club, et à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. La fête du lac le samedi 13 juillet s'est déroulée dans une ambiance conviviale et festive avec un concert des Flamingo Boulevards et un DJ set de Pierre Denuch (M2M Animation System) jusque 2 heures du matin. Le Comité des Fêtes a proposé cette année un espace libre d'accès avec une sélection de jeux traditionnels en bois qui ont fait le plaisir des jeunes publics et des familles. L'Ychoux Football Club proposait quant à lui un tournoi après un petit déjeuner aux tripes le dimanche 14 juillet.

❖ **Les fêtes d'Ychoux les 14 et 15 août**, aux abords de la Salle Polyvalente, ont rassemblé les ychoussois autour d'une programmation conçue par la Mairie d'Ychoux, avec la Banda « Leus Euscalitchés » de Labouheyre, l'Orchestre Izar Adatz, le Mirage, et M2M. Malgré l'absence exceptionnelle de manèges cette année, le Comité a pu proposer pour les plus jeunes un espace de jeux gonflables très apprécié.

❖ **Le 16 août**, à l'issue d'un vide-grenier organisé de façon conjointe par les associations La Boule des Pins, Ychoux Expression Corporelle (YEC), Taï-Chi Yang et les Loustics, le Comité a assuré l'organisation du traditionnel **loto des fêtes**, qui a réuni plus de 300 personnes venues tenter leur chance pour gagner les 4 000 euros de bons d'achats et les nombreux lots offerts par les commerçants du village, très mobilisés pour soutenir l'événement.

❖ Fort des soutiens reçus et de la participation des ychoussois à ces rendez-vous attendus de notre village, le Comité de fêtes souhaite proposer **de nouvelles activités en 2020 : les Celt'hickers**, groupe de rock celtique, seront ainsi en concert à la Salle des fêtes d'Ychoux pour la Saint Patrick, fête traditionnelle irlandaise, le samedi 14 mars 2020, autour d'une restauration et buvette thématiques.

❖ La très attendue **Nuit du loto** est également prévue en juin avant nos fêtes estivales (Fête du Lac le samedi 11 juillet 2020 et Fêtes d'Ychoux les 14, 15 et 16 août 2020).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour contribuer au dynamisme culturel et festif d'Ychoux. N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe à l'occasion de la prochaine réunion dédiée aux bénévoles !

❖ Dates à suivre sur **Facebook : Comité des fêtes d'Ychoux**

YCHOUX FOOTBALL CLUB

70 licenciés
dont plus des trois
quarts sont
Ychoussois.

Le club de football d'Ychoux est fort cette année d'une quatrième catégorie dans son école de football puisque la catégorie U13 a été créée pour la saison 2019/2020. Un championnat U13 phase 1 de septembre à décembre et un championnat phase 2 de février à mai.

Les anciens ont souhaité rechausser les crampons et nous avons donc ouvert une section « foot loisirs ». Avec de la volonté et un peu de chance, une section féminine verra le jour d'ici la fin de l'année.

Le club progresse d'année en année sur le plan sportif comme sur la structure, les bénévoles sont présents et donnent de leur temps pour que le club aille dans la bonne direction.

Dans le futur, il faudrait que l'équipe séniors retrouve vie.

Il y a encore de la place dans notre école de football comme chez les vétérans et la section féminine, alors n'hésitez pas, venez et emmenez vos enfants lors des séances d'entraînement. Je tiens à remercier tous les sponsors pour la confiance qu'ils nous ont accordée lors des différentes manifestations et espère qu'elle sera renouvelée pour la prochaine saison.

BESTAOUI Aziz
Président Ychoux Football Club

TENNIS CLUB YCHOUX

Le club de tennis d'Ychoux est une association qui a pour objectif de développer la pratique du sport aussi bien en loisir qu'en compétitions. Club avant tout familial dont la réputation d'hospitalité et de convivialité n'est plus à faire.

L'école de tennis accueille les enfants de 6 à 17 ans le mercredi de 13H30 à 17H30 sous le soleil landais et au gymnase en cas de pluie.

- ❖ Les cours sont dispensés par **Mr Rivo Rajoharison** (B.E d'état).
- ❖ Des plateaux seront organisés au cours de l'année afin de permettre aux enfants de se mesurer à d'autres clubs.
- ❖ Les adultes ne sont pas en reste. Plusieurs équipes engagées dans diverses compétitions FFT tout au long de l'année.
- ❖ Les cours sont dispensés le soir en semaine. Le club a également fait l'acquisition d'un lance balles mis à la disposition des licenciés.

ANIMATIONS

- ❖ La traditionnelle « **poule au pot de BRUNO** » a comme d'habitude fait l'unanimité ainsi que le tournoi officiel de printemps avec plus de 150 matchs et 105 inscrits, supervisé par notre traditionnelle juge arbitre Mme Arlette Borges.



DATES IMPORTANTES :

- ❖ Soirée poule au pot le **01 février 2020**.
- ❖ Le tournoi officiel **du 01 juin 2020 au 20 juin 2020**.

Le club tient à remercier la municipalité pour son aide et les services techniques pour l'entretien du site.

CONTACTS :

Mail : tennis.ychoux@wanadoo.fr
Tél. : 05 58 82 30 97
Galopin Mickael : 06 32 97 35 88

LES LOUSTICS

L'APE LES LOUSTICS est une association de parents d'élèves qui organise des manifestations ludiques à destination des enfants afin de récolter des fonds au profit des écoles d'Ychoux.

L'ensemble des bénéfices récoltés sont reversés aux écoles afin de contribuer au financement de matériels pédagogiques ainsi qu'aux sorties et voyages scolaires. Le but étant de garantir l'accessibilité à tous les élèves avec un minima de frais à la charge des familles. Cette année notre association a versé **5 000 €** aux écoles maternelles et élémentaires.

Pour cette année scolaire 2019/2020, retrouvez nos manifestations suivantes :

- ❖ **HALLOWEEN :** Mercredi 30 octobre 2019 (ouvert à tous !!!)
- ❖ **Le carnaval** et son concours de déguisement le vendredi 27 mars 2020 (cours des écoles)
- ❖ **La LOUSTIC PARTY :** Samedi 4 avril 2020. Il s'agit d'une boum (pour les enfants de l'élémentaire) et d'une mini-boum (pour les enfants de la maternelle) organisée à la salle des fêtes.

- ❖ **TOMBOLA :** Avril 2020. Nombreux lots à gagner. Tirage lors de la foulée des écoles (1€ le ticket)

- ❖ **La FOULÉE des ECOLES :** Dimanche 17 mai 2020 : (ouvert à tous). **Le concept est de permettre à un parent et un enfant de participer à une compétition ensemble. Cette course est accessible à tous, les distances proposées étant courtes : 2 à 5 km pour les adultes et 400 m à 1.2 km pour les enfants. Lieu :** Départ à côté de la salle polyvalente

- ❖ **La kermesse des écoles :** samedi 27 juin 2020 salle polyvalente

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide ainsi qu'à nos partenaires financiers (entreprises locales, Mairie) et nos sponsors.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

- ❖ **Email :** lesloustics40@gmail.com
- ❖ **Facebook :** APE Les loustics d'ychoux

Comptant sur vous tous pour cette nouvelle année !



YCHOUX OLYMPIQUE RUGBY

Après une intersaison mouvementée, due aux mutations professionnelles et sportives et à quelques arrêts, notre Club, pour la première fois depuis fort longtemps, évoluera en brassage de 3^{ème} ou 4^{ème} série.

En effet, YCHOUX Olympique, et comme malheureusement la majorité des Clubs de notre région, et sans doute au-delà, connaissent des difficultés en terme d'effectif.

Ah si nous pouvions disposer d'autant de joueurs que de bénévoles !! Une nouvelle fois, merci encore à la soixantaine de bénévoles qui ont permis, entre autres, d'assurer les fêtes d'YCHOUX avec le Comité des Fêtes.

Le bureau a donc décidé de descendre de niveau, afin de se reconstruire grâce à l'arrivée de nouveaux joueurs intéressants et le retour d'anciens. Mention spéciale aux anciens David MARGARITI et Frédéric CASTAGNEDE, et à Sofiane LABESQUE, qui nous prêteront main forte dès qu'il le pourra, restant toujours licencié à Biscarrosse.

L'entraînement a repris sous la houlette d'un trio de Choueurs, Xavier et David MARGARITI et l'inoxydable Jean Philippe MARMIN, et de Fabrice FORT ponctuellement. Les entraînements de qualité et l'investissement des joueurs présents, redonnent espoir aux dirigeants et anciens qui, en toute transparence, ont passé de mauvaises nuits en juin et juillet ! Beaucoup se sont accrochés pour que notre club ne disparaisse pas et tous ces efforts semblent payer maintenant, puisque nous comptons sur un effectif de 40 joueurs. Pour ce qui est de l'école de

rugby, dirigée de main de maître par Bruno LUTIN, malgré un effectif en baisse par rapport à la saison dernière, nos jeunes ont su montrer leur valeur face aux autres Clubs. Lors des différents tournois, ils ont rivalisé avec les meilleurs et même ramené à la maison le bouclier de l'entente « PARENTIS - YCHOUX - ST EULALIE » lors du tournoi d'YCHOUX.

L'école de rugby a également continué à s'investir auprès de la Mairie en participant aux TAP, et cette année une journée rugby a également été proposée à nos jeunes au sein de l'accueil de loisirs estival.

Tout ceci pour faire découvrir notre sport aux jeunes de la commune. Gageons que la prestation de nos séniors internationaux réveillera quelques vocations.

Nous adressons également tous nos remerciements à notre arbitre, Valérie FERRAND / PELISSIER, qui va également relever le défi de la préparation physique des joueurs.

Merci à Monsieur le Maire, Marc DUCOM, à ses Conseillers Municipaux, Vincent CASTAGNEDE et Jean Claude JOUCLA pour leur soutien permanent.

Que le YO puisse vivre longtemps encore pour notre plaisir et le vôtre !

Nous adressons à toute la population Ychousoise, nos meilleurs vœux pour 2020, et leur souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Les Présidents, Pierre ECHANIZ et Philippe CASTAGNEDE

EXPRESSION FLAMENCA

L'association Expression Flamenca a été créée en 2007 à Ychoux par des aficionados dans le but de faire découvrir, de partager cet amour de la culture andalouse qui leur tient tant à cœur.



Or, voilà maintenant 2 ans que, par les aléas de la vie, il ne nous est pas possible de dispenser des cours de danse. Et nous en sommes désolés car l'échange et le partage sont des volontés de l'association.

Ainsi, nous espérons bien l'année prochaine ouvrir de nouveau les cours, nous œuvrons pour. **L'association existe toujours, et le groupe spectacle Sal Morena reste actif.**

Les membres de l'association Expression Flamenca restent passionnés plus que jamais. En espérant rencontrer de nouveaux élèves l'année prochaine, n'hésitez pas à venir vers nous.

*Thérèse,
présidente de l'association,
et ses membres*

CONTACT :

❖ **Présidente** : Thérèse MICHALEX 06 08 86 47 37

❖ **Page Facebook** : Expression Flamenca

ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSÉS EN PLAQUES

L'Association Française des Sclérosés En Plaques regroupe, défend, informe, aide et représente les personnes atteintes de Sclérose En Plaques.

Elle est présente dans les instances telles que les CDAPH, les CRUQPC ou les Comités d'Entente, Départementaux, Régionaux et Nationaux, ainsi que dans les Conseils Ville Handicaps...

L'AFSEP a créé 5 centres dédiés aux malades.

Tous les dirigeants et délégués sont bénévoles.

CONTACT

P. Bouard

Délégué des Landes

❖ **Tél. :** 05 58 78 91 73

ASSOCIATION DU PAYS DE BORN POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE NORD DES LANDES

Nous sommes le lien entre les donneurs de sang et l'établissement Français du sang.

Notre mission :

- ❖ Promouvoir le don de sang
- ❖ Sensibiliser les jeunes (action dans les lycées)
- ❖ Fidéliser les donneurs de sang
- ❖ Préparer les collectes de sang dans les lieux de prélèvements, (Affichage, information des médias, fléchage du site, préparation de la salle & accueil des donneurs et aider l'EFS à la collation après prélèvement.)
- ❖ Participer à la vie locale, en participant à des manifestations (FORUM, fêtes etc ...)

Bilan de l'année 2018 pour l'ensemble du Pays de Born
= 1997 dons (176 premiers dons)

Pour Ychoux **142 dons** sur 3 collectes.

L'association recherche des bénévoles pour seconder l'équipe en place.

CONTACT

Jean-Marc BERTHOMÉ

Président de l'association

❖ **Tél. :** 06 06 59 71 06

❖ **mail :** jeanmarcberthome@orange.fr

❖ **Site internet :** www.dondusang-biscarrosse.net



ASSOCIATION DE DÉFENSE DES DROITS DES ACCIDENTÉS ET DES HANDICAPÉS

SECTION LOCALE YCHOUX / LIPOSTHEY

❖ **Victor Lourties**

06 82 85 79 67

❖ **Evelyne Lapassouse**

06 76 31 16 72

L'ADDAH est une association ouverte à tous ceux que la maladie, l'accident, le handicap ont frappé, et leur permet de ne plus être seuls.

L'ADDAH siège dans toutes les instances départementales, où elle représente les personnes accidentées ou handicapées.

L'ADDAH est indépendante de tous les pouvoirs, et son but est de rendre l'espoir aux personnes touchées par la maladie, l'accident ou le handicap.

L'ADDAH est habilitée à représenter les victimes et les ayants droit devant :

- ❖ Le TCI (tribunal contentieux d'incapacité).
- ❖ Les commissions de première instance de la sécurité sociale.
- ❖ Les chambres sociales de la Cour d'Appel.

CONTACT

ADDAH40

(Association de Défense des Droits des Accidentés et des Handicapés des Landes)

1052 rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT DE MARSAN

❖ **Tél. :** 05 58 75 17 05

Fax : 05 58 06 29 07

❖ **mail :** addah40@orange.fr

❖ **Site internet :** www.addah40.fr

*L'ADDAH souhaite à tous les habitants
d'Ychoux, un joyeux Noël,
une bonne fin d'année 2019,
et une excellente année 2020.*

Victor LOURTIES.

CYCLO CLUB YCHOUSOIS



Le cyclo club Ychoussois compte trente-cinq membres âgés de 17 à 94 ans.

A l'origine, notre club était essentiellement orienté vers le cyclotourisme mais depuis quelques années, le VTT, les courses et les cyclosporives sont venus compléter la pratique originelle. La majorité d'entre nous pratique le VTT entre les mois d'octobre et d'avril tandis que d'autres uniquement sur route toute l'année.

Tous nos licenciés participent à l'organisation de **La Choureute**. En 2019, cette manifestation pluridisciplinaire (randonnées pédestres cyclotouristes et VTT) labellisée par l'Ufolep, a accueilli 400 participants. Une nouvelle fois, les participants ont apprécié les parcours proposés ainsi que le repas qui suivait. Le but de cette manifestation est d'accueillir des participants de tous niveaux et de faire découvrir des aspects méconnus de notre environnement proche. **La huitième édition de la Choureute aura lieu le dimanche 19 avril 2020.** Nous espérons revoir les habitués qui feront encore des découvertes sur les parcours.

Les nouveaux seront quant à eux surpris par la diversité des paysages autour de notre village.

La préparation de la Choureute demande un gros travail, notamment sur les circuits VTT, mais cela permet d'avoir un objectif commun et de passer les 6 mois plus froids de l'année en forêt à l'abri du vent, ennemi numéro un des cyclistes. Nous avons participé à plusieurs randonnées VTT tout au long de l'année : Saint Martin d'Oney, Sauternes, Lesperon, Hostens, ...

La route redevient notre principale activité durant les mois les plus chauds car durant cette période les activités en forêt sont vivement déconseillées.

Pour les courses, la saison s'est encore avérée fructueuse puisque deux victoires en quatrième catégorie, **Canenx et Pujo le Plan**, sont venues garnir la vitrine d'un des plus fidèles coureur du club. Nos cinq coursiers ont été présents sur de nombreuses courses Ufolep.

Cette année encore, nous nous sommes déplacés vers le Pays Basque à de nombreuses reprises afin de découvrir de nouveaux itinéraires avec des cols calmes mais parfois coriaces.

Pour la sixième année, nous avons fait un stage familial de trois jours du côté de Mauléon (64) avec des parcours montagneux, variés et adaptés au niveau et à la forme de chacun. Ce séjour a notamment permis de s'habituer aux longues ascensions que nous avons pu retrouver sur des épreuves cyclosporives comme la Pyrénéenne, la Marcel Queheille, la Larra-Larrau.

Des randonnées intéressantes, en Chalosse et en Gironde, suivies d'agapes bien sympathiques ont été organisées par deux membres du club au printemps.

Pour certains, le meilleur moment de l'année restera notre rencontre amicale avec un candidat à la dernière élection présidentielle lors de notre passage au sommet du Pourtalet.

Le vélo réserve donc parfois des rencontres surprenantes et sympathiques.

Vous aussi, vous pouvez tenter l'aventure avec les activités proposées par notre club, il suffit de posséder un vélo adapté et d'avoir un peu de volonté. Le fait de s'inscrire dans un club actif permet de progresser, de faire des découvertes et de partager ses expériences ce qui devient rare dans une société de plus en plus individualiste.

Je tiens à remercier personnellement tous les membres du club qui s'investissent avec plaisir et efficacité. A titre d'exemple, la préparation et le nettoyage des circuits VTT ont nécessité 15 séances de travail en équipe.

Nous tenons aussi à remercier la municipalité et les services techniques pour l'aide apportée lors de l'organisation de notre randonnée.

L'actualité du club peut être suivie sur le blog

<http://cyclo-choureut.blogspot.fr> ou sur le Facebook du club.

Les départs des entraînements sont programmés tous les dimanches à 8h30 devant la salle polyvalente.

*Les membres du cyclo-club Ychoussois souhaitent une bonne et heureuse année 2020
à tous les Ychoussoises et Ychoussois*

Vincent LOUBÈRE, Président du Cyclo Club Ychoussois

BALL-TRAP CLUB YCHOUSOIS

Le 37^{ème} Championnat du Monde de Ball-Trap en Fosse Universelle s'est déroulé du 15 au 18 août 2019 sur le stand du B.T.C. Ychoussois.

Nous avons pu assister à de magnifiques tirs de 200 plateaux en présence de nombreux champions venant de 11 nations différentes avec des scores relativement élevés.

Le titre de Champion du Monde demeure en France avec un résultat quasi parfait de 199/200 et le vice-champion est également un Français. Par catégorie une française ou un français se trouve au minimum dans les 3 premières places.

Ce Championnat du Monde s'est déroulé dans une bonne ambiance avec une équipe de bénévoles au « top ».

Le B.T.C. YCHOUSOIS remercie tous les acteurs qui ont participé à la réussite de ce Championnat du Monde et a le plaisir de vous inviter à assister :

- ❖ les 18, 19, 20 et 21 juin 2020 aux **championnats d'Europe**,
- ❖ les 16, 17, 18 et 19 juillet 2020 aux **championnats de France**.

NOUS AVONS ÉGALEMENT ORGANISÉ :

❖ **deux grand prix en 200 plateaux :**

- ◆ **Le Grand Prix de France FITASC - BERETTA :**
213 participants. Le vainqueur est Michel ALVES licencié au BTC YCHOUSOIS (192/200)
- ◆ **Le Grand Prix de la Ville d'YCHOUX – SHOOT-Off :**
126 participants

❖ **des concours en 100 plateaux**



RÉSULTATS 2019 DU B.T.C. YCHOUSOIS

Fosse Universelle :

❖ **Championnat de France**

- ◆ Club France : 3^{ème} Michel ALVES

❖ **Ligue Aquitaine**

- ◆ Scratch : 1^{er} Michel ALVES - 3^{ème} Frédéric BARATEAU
- ◆ Club France : 1^{er} Michel ALVES
- ◆ Sénior 1 : 1^{er} Frédéric BARATEAU
- ◆ Sénior 2 : 2^{ème} Serge LACOMBE
- ◆ En Equipe : 2^{ème} Michel ALVES - Frédéric BARATEAU
Olivier CESBRON

❖ **Départemental**

- ◆ Toutes catégories : 1^{er} Michel ALVES
3^{ème} Thierry BONNAN
- ◆ Club France : 1^{er} Michel ALVES
- ◆ Sénior 1 : 1^{er} Olivier CESBRON
- ◆ Vétéran : 2^{ème} Thierry BONNAN
3^{ème} Bernard BIDONDO
- ◆ Handisport : 1^{er} Alain CERANTOLA
- ◆ En Equipe : 1^{er} Michel ALVES – Thierry BONNAN
Olivier CESBRON

DTL :

❖ **Départemental**

- ◆ Dame : 1^{ère} Claire GOSET
- ◆ Sénior 1 : 3^{ème} Cédric PLAISIR
- ◆ Sénior 2 : 3^{ème} Alain DUBRANA
- ◆ Vétéran : 2^{ème} Thierry BONNAN - 3^{ème} Bernard BIDONDO

Le Ball-trap est une activité sportive mais aussi de loisirs.
Pour tous renseignements pour des séances d'initiation ou pour des journées pour vos collaborateurs,
contactez le **Président Monsieur Gilles LEPEROU (06 03 11 00 56)**

*Bonnes fêtes de fin d'année
et tous nos meilleurs vœux pour 2020*

YCHOUX HANDBALL CLUB

Le Ychoux Handball Club a réussi son entrée dans sa 10^{ème} année d'existence de la plus belle façon, avec la qualification pour la Région de l'équipe des moins de 18 filles.

Bénéficiant d'une vitrine importante via la multitude de titres remportés par ses équipes nationales, le handball est depuis plusieurs années en pleine expansion. C'est un sport attractif, rapide, qui plaît beaucoup aux enfants.

Il permet de développer son agilité, sa coordination, son sens tactique ainsi que l'esprit d'équipe. Il peut se pratiquer à tout âge, le baby et l'école de hand accueillant les enfants de 4 à 8 ans.



SAISON 2018/2019 :

Pari gagné pour le club de handball d'Ychoux. Le YHBC, qui se voulait un club formateur, a présenté avec beaucoup de fierté plusieurs équipes en finale de la Coupe des Landes à Capbreton le weekend du 15 et 16 juin 2019. Et ce n'est pas tout ! Au cours de ce même weekend, plusieurs catégories auront reçu leur récompense en championnat des Landes.

Toutes les catégories sont donc à l'honneur puisque sont récompensés les -11F, les -11M et les -15M pour leur première place en championnat Honneur, les -13F pour leur première place en championnat Excellence et les -18F pour leur première place en championnat tridépartemental.

De très belles performances toute l'année en Championnat et l'aventure s'est poursuivie pour certains puisque les -13F, les 15M et les -18F se sont retrouvés en finale de la Coupe des Landes pour un doublé Coupe/Championnat, rejoints par les Seniors Filles en finale également de cette Coupe des landes.

Et comme de belles performances amènent de belles performances, notons aussi que les équipes du Comité des Landes constituées des joueuses et joueurs sélectionnés comme étant particulièrement prometteurs ont participé aux inter-comités, Challenge de France et sont arrivés jusqu'aux finalités à Bourges. Rappelons que

7 joueurs issus de l'entente Ychoux-Mimizan dont 4 formés à Ychoux évoluent dans le collectif masculin et une joueuse d'Ychoux évolue dans celui des filles ! Bravo et félicitations à eux !

La saison a été très riche, notamment avec le goûter et la soirée de Noël et ses nombreux cadeaux, les soirées loto, la sortie en car pour assister à deux matchs de la Golden League (séniors féminines) dont un avec l'équipe de France, l'accueil d'un tour du Challenge de France des sélections masculines à Ychoux, de nombreux tournois...

Quelques bénévoles ont participé aux Fêtes d'Ychoux en juillet et en août, mais trop peu.

Espérons que l'engouement pour les fêtes prenne le dessus en 2020.

POUR LA SAISON 2019/2020 :

Pour cette nouvelle saison, une équipe est engagée en championnat dans chacune des catégories -11, -13, -15 (sauf filles pour l'instant), -18, et séniors.

Venez les soutenir pendant les matchs à domicile (calendrier des rencontres sur le site Internet du Club) A noter également la bonne santé de l'école de handball et baby qui compte une quarantaine d'enfants de 4 à 8 ans.

Le YHBC est en deuil pour cette nouvelle saison qui débute avec cet accident dramatique. Axelle nous a brutalement quitté en laissant un grand vide. Nous n'entendrons plus certains de ses ballons claquer les poteaux de but à en faire descendre les fixations... Nous n'entendrons plus les claquements de dents des gardiens lors de ses tirs au but... Mais resteront dans nos têtes son envie, son sourire, sa gentillesse. Unis pour cet adieu, unis pour le soutien de sa famille et ses amis, pour que la vie continue malgré tout. *Bons baisers des Landes Axelle.*

YCHOUX HANDBALL CLUB

HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS (susceptibles d'évoluer) :

CATEGORIES	ANNÉES	CRÉNEAU
Baby Hand	2014 à 2015	Mercredi 16h30/17h30 ou Samedi 11h/12h
Ecole de Hand	2011 à 2013	Mercredi 16h30/17h30 ou Samedi 11h/12h
-11F	2009 à 2010	Mercredi 17h30/18h45 et Vendredi 17h30/18h30
-11M	2009 à 2010	Lundi 17h30/18h45 et Jeudi 17h30/18h45
-13F	2007 à 2008	Mardi 18h30/20h et Vendredi 18h30/19h30
-13M	2007 à 2008	Mercredi 18h45/20h15 et Vendredi 18h30/19h30
-15F	2005 à 2006	Mercredi 17h45/18h45
-15M	2005 à 2006	Lundi 18h45/20h et Jeudi 18h45/20h15
-18F	2002 à 2004	Mardi 19h45/21h15 et Vendredi 19h30/20h45
-18M	2002 à 2004	Lundi 18h45/20h et Vendredi 21h30/22h45
Séniors F	> 2000	Mercredi 20h15/21h30 et Vendredi 20h/21h30
Séniors G	> 2000	Mercredi 21h30/22h45 et Vendredi 21h30/22h45
Loisirs		Mardi 21h15/22h30

CONTACT

- ✦ **Email** : handballychoux@gmail.com
- ✦ **Facebook** : Ychoux Handball Club
- ✦ **Tél.** : 06 77 65 28 02 - 06 45 20 05 88
- ✦ **site web** : www.ychoux.handball.fr

POUR NOUS REJOINDRE

Nous appelons toutes les bonnes volontés désireuses de participer à la vie du club afin que celui-ci continue à se développer. En effet, outre le volet sportif, de nombreux bénévoles sont nécessaires pour la bonne marche du club : arbitres, tenue de la table de marque, de la buvette, accueil et accompagnement des équipes...

YCHOUX EXPRESSION CORPORELLE

Bonne et heureuse année à tous ! Le YEC vient d'avoir 30 ans ! Nous vous remercions d'avoir été aussi nombreux à le fêter avec nous lors de la soirée de fin d'année au lac, le 22 juin.

CETTE SAISON, NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS PROPOSER QUELQUES NOUVEAUTÉS :

- ✦ Danses du monde (Afrodance, salsa, danses d'été) pour les enfants, animées par Alain, le mercredi,
- ✦ Danses du monde pour les ados et adultes tous les deuxièmes samedis du mois,
- ✦ Step animé par Carole le jeudi,
- ✦ Baby gym animé par Mélanie le samedi.

LES COURS SUIVANTS SONT BIEN ÉVIDEMMENT MAINTENUS :

- ✦ Renforcement musculaire avec Alexandra et Elda,
- ✦ Pilates avec Elda,
- ✦ Stretching avec Carole,
- ✦ Zumba avec Carole,
- ✦ Hip hop avec Alain.



- ✦ Le planning détaillé et mis à jour est disponible sur notre **site web** : www.yec-asso.com

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE :

- ✦ **Céline** : 06 44 13 05 58
- ✦ **Ania** : 06 25 75 82 79
- ✦ **Mélanie** : 06 42 28 82 92
- ✦ **Email** : yechexpcorp@gmail.com
- ✦ **Page Facebook** du YEC

N'hésitez pas à venir essayer nos différents cours, ambiance et convivialité assurée tout en brûlant des calories !





LE CERCLE DU YOGA

Le Cercle du Yoga du Born, créé en 1989, rassemble de plus en plus d'adhérents le lundi soir de 18h30 à 20h30 à la salle du Budo. Irène Cangemi, professeur formée à l'école du yoga de l'énergie fondée par Roger Clerc assure des cours réservés aux adultes.

QU'EST-CE QUE LE YOGA DE L'ÉNERGIE ?

❖ C'est un Hatah-Yoga :

le « Ha » (ou énergie solaire) et le « tha » (ou énergie lunaire) représentent les deux grands courants d'énergie en nous. Le but du yoga est de rechercher l'équilibre de ces deux polarités. Pour cela, le yoga de l'énergie s'adresse au corps physique mais également au corps de l'énergie d'une manière spécifique.

COMMENT ALLER DU PLUS DENSE (le corps) VERS LE PLUS SUBTIL (la conscience-énergie) ?

L'attention jouera un rôle essentiel dans ce cheminement. Nous la développerons en restant constamment à l'écoute de notre corps, de nos ressentis dans des pratiques posturales adaptées à chacun et bénéfiques pour tous (détente, élasticité musculaire, amélioration de la capacité respiratoire, libération des multiples tensions,...).

Ce travail conscient sur le corps s'accompagne d'un contrôle du souffle, élément fondamental qui unit les différents plans de notre être, et d'une recherche d'harmonisation entre les postures, la respiration et le mental. Il s'agit d'un apprentissage lent et progressif, chacun chemine à son rythme et découvre en fonction de son degré de concentration et de sensibilité les plans plus subtils de son être.

Le yoga n'est pas une question de croyances mais d'expériences, de vécus.

Les personnes qui souhaitent découvrir cette discipline bénéficient de trois séances gratuites avant de décider de leur adhésion pour l'année (de septembre à juin).

*Les membres du Cercle du Yoga du Born
vous souhaitent de passer
une nouvelle année douce et sereine.
Hélène Loubère*

AKWABOIS

Akwaba veut dire « bienvenue » en Ivoirien, j'ai donc associé ma passion de l'Afrique et particulièrement de la Côte d'Ivoire, ainsi que ma passion pour le bois venue de mon grand-père qui était ébéniste pour créer mon association AKWABOIS.

L'association a pour but d'aider les enfants au niveau éducation et santé dans le monde entier. Certains parents se voient refuser les soins et voient leur enfant mourir parce qu'ils n'ont pas d'argent... D'autres parcourent des kilomètres pour avoir accès à l'école. Il y a des villages où les lépreux sont parqués par faute de soins... et j'en passe. J'ai voulu avec mes moyens apporter de l'espérance. Si pour l'instant je travaille avec la Côte d'Ivoire, mon objectif est de pouvoir étendre mon aide à d'autres pays suivant les rencontres, les voyages et les coups de cœur.

L'Association organise des événements pour avoir des fonds et redistribuer selon les besoins, et je fabrique des objets en bois décoratifs, revendus au profit des enfants.



ASSOCIATION COMMUNALE DE PÊCHE

Une année plus calme que les précédentes, due peut-être à une équipe qui se réduit d'année en année...

Un grand merci à nos bénévoles qui ont dû quitter l'association pour maladie, bon courage à eux. Une pensée particulière à notre ami « Pilule », les manifestations ne sont plus pareilles sans lui... Et un énorme merci à notre équipe actuelle, sans qui nous ne pourrions plus rien faire.

Cette année le prix de la carte a baissé et les adhérents ont un peu augmenté. Nous rappelons qu'elle est indispensable pour pêcher sur tous les lieux communaux ainsi que le permis départemental.

L'opération « Nettoyons la nature » est toujours un succès et nous avons malheureusement encore ramassé trop de déchets...

Festilac est une histoire ancienne, place aux videgreniers, voire marchés gourmands.

*Nous vous souhaitons une excellente année 2020.
Les membres du bureau.*

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT	ADRESSE	
ADDAH40	LOURTIES Victor	10 rue Chambrelent	06 82 85 79 67
AÏKIDO	PRZYBYLSKI Patrick	4 rue des Bruyères	06 48 49 80 26
AKWABOIS	GIVRY Christel	41 Av. Frédéric Bastiat	06 61 54 54 71
AMICALE DES RETRAITÉS	BEURNIER Annie	75 impasse de Hortz	05 58 82 33 12
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	DULAS Julien	46 rue Félix Arnaudin	06 76 44 35 52
ASSOCIATION COMMUNALE DE PÊCHE ACPPY	ETCHEVERRIA Guy	213 route Simon Dumartin	06 10 22 71 85
ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSÉS EN PLAQUES AFSEP	BOUARD Patrick	1 Impasse des Cabanes	06 03 40 63 80
BALL-TRAP CLUB	LEPEROU Gilles	74 bis route de Dupouy 40160 Parentis-en-Born	06 03 11 00 56 05 24 27 15 32
CLUB YOGA DU BORN	LOUBÈRE Hélène	4 rue des Lilas	06 89 17 03 33
COMITÉ DES FÊTES	SAINT-PAUL Philippe	Parc des Associations	06 48 75 98 45
CYCLO-CLUB	LOUBÈRE Vincent	4 rue des Lilas	06 89 17 03 33
DAO-YING-LONG	SCAPIN Danielle	30 rue des Genêts	06 12 93 93 85
D.F.C.I.	CASTAGNEDE Vincent	40160 Ychoux	-
DONNEURS DE SANG	BERTHOME Jean-Marc	515 av. Pierre Georges Latécoère - 40600 Biscarrosse	06 06 59 71 06
EXPRESSION FLAMENCA	MICHALEX Serge	18 avenue Larreillet	-
F.N.A.C.A. – TUNISIE MAROC	LARTIGAU Christian	22 rue des Écoles	05 58 82 39 74
LA BOULE DES PINS	CLAVÉ Alain	6 av. des Chardonnerets	05 58 82 31 73
LA BOULE D'YCHOUX	CLAVÉ Alain	6 av. des Chardonnerets	06 75 70 80 78
LES AS D'YCHOUX	LASTERRE Jerome	33 rue de Crastot 40160 Parentis-en-Born	06 22 92 01 73
LES LOUSTICS	MIGUEL MEIRINHO Astrid	28 avenue Larreillet	06 64 26 34 39
MÉDAILLÉS MILITAIRES	TRUMTEL Jacky	74 impasse Gardille 40600 Biscarrosse	05 58 78 74 93
SECOURS CATHOLIQUE	SCOTTO Renée	32 rue Félix Arnaudin	05 58 82 37 32
SOCIÉTÉ DE CHASSE	GOURGUES Bruno	96 route de Cabeil	06 31 38 15 75
SPORTS CANINS DES GRANDS LACS	MORILLON Fabienne	393 rte des Grands Champs	06 08 48 26 59
TENNIS-CLUB	GALOPIN Mickaël	3 rue des Eglantines	06 32 97 35 88
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	SALZARD Christian	342 avenue des Fougères 40160 Parentis-en-Born	05 58 78 52 90
VÉTÉRANS DES ESSAIS NUCLÉAIRES	SIBAUD Pierre	410 rte des Grands Champs	05 58 82 15 30
YCHOUX BADMINTON LOISIRS	BALLAUD Nicolas	12 av. Frédéric Bastiat	06 50 33 63 59
YCHOUX EXPRESSION CORPORELLE	SEGAUT Céline	31 avenue Frédéric Bastiat	06 44 13 05 58
YCHOUX FOOT BALL CLUB	BESTAOUI Aziz	4 rue Latécoère	06 23 36 45 41
YCHOUX HANDBALL CLUB	BLANC Emmanuel	351 rte des Grands Champs	05 58 07 77 64 06 77 65 28 02
YCHOUX OLYMPIQUE RUGBY	CASTAGNEDE Philippe	45 chemin de Cabeil	06 77 50 09 12



MAIRIE

T. : 05 58 82 36 01

Fax : 05 58 82 35 46

Mail : mairieychoux@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

❖ **Matin :** de 8h à 12h

❖ **Après-midi :** de 14h30 à 17h30
sauf le vendredi de 14h30 à 16h30

www.mairie-ychoux.com

NUMÉROS UTILES

LA POSTE

T. : 3631

HORAIRES D'OUVERTURE

- ❖ Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h45 à 16h
- ❖ Le samedi de 9h à 12h

DÉPART DU COURRIER

- ❖ Du lundi au vendredi à 15h15
- ❖ Le samedi à 11h30

S.N.C.F.

Informations et réservations au : 05 58 82 35 19

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GARE

- ❖ Du lundi au vendredi de 7h15 à 10h30 et de 12h30 à 17h
- ❖ Le samedi de 9h30 à 12h20 et de 14h30 à 18h15
- ❖ Le dimanche et jours fériés de 14h05 à 18h45

URGENCES

- ❖ Pompiers 18
- ❖ SAMU 15 (ou 112)
- ❖ Gendarmerie..... 17
- ❖ Centre anti-poison..... 05 56 96 40 80

Ambulance-Taxi-Autocar

TGL/ 93, impasse du Chêne

Secrétariat : 05 58 82 32 10

LIGNE 11 XL'R

Service de transport du Conseil départemental desservant les communes d'Ychoux, Parentis-en-Born, Biscarrosse et Sanguinet.

LIEUX DE DÉPART OU D'ARRIVÉE

- ❖ Ychoux : Gare SNCF
- ❖ Parentis-en-Born : Parc du Segot
- ❖ Biscarrosse : Bourg Gare routière
- ❖ Biscarrosse : Bourg Les Breux
- ❖ Sanguinet : Mairie

POINT DE VENTE SUR YCHOUX

- ❖ Billets en vente dans le bus et à la station Total, 1, rue Brémontier

RENSEIGNEMENTS :

- ❖ 05 58 05 66 00 / 05 58 56 80 80

LIGNE 14 XL'R (nouvelle ligne crée en septembre 2019) : Parentis-en-Born/La Teste

CENTRE DE SANTÉ / 8 rue des Écureuils

CABINET MÉDICAL

Secrétariat

- ❖ 05 58 82 35 92
- ❖ Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- ❖ Mercredi de 8h30 à 12h30

CABINET D'INFIRMIÈRES

Françoise DUBOIS
Jehanne MASCRET
Amandine CHAUDERON
Caline PALUSCI
❖ 05 58 82 33 77

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Claire et Matthieu VAUDRON
Emilie LCHARIDON
❖ 05 58 82 32 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

Bruno MORIUSER ❖ 05 58 09 57 76

OSTÉOPATHE

Thibault INFANTE ❖ 07 86 20 18 14

PHARMACIE / 10 rue des Écureuils

PHARMACIE SION ❖ 05 58 82 35 82

CABINET D'INFIRMIÈRES

Caroline VILLENAVE
Patricia MARTINEAUD
❖ 24 rue Félix Arnaud
05 58 82 01 07

ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Stéphanie PINTO
❖ Le mardi après-midi (sur rendez-vous uniquement) 05 58 82 70 62

ASSISTANTE SOCIALE MSA

❖ Appel téléphonique de 9h à 12h
05 59 80 98 99

CONCILIATEUR DE JUSTICE Mr MAUBOURGUET - Mairie de Parentis-En-Born

- ❖ 05 58 78 40 20 Permanence le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sans rendez-vous)



Bonne
année
2020